

**CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE COLLEX-
BOSSY**

**Séance ordinaire du mardi 20 mai 2025, à 19h30
à la salle du Conseil municipal,**

Présents

Mme NOLL Dorothea, Présidente
Mme TAHÉRI Odile, Vice-présidente
M. BETTO Frédéric
M. BLANC Kevin
Mme CONCANNON Kathryn
M. CRÉTARD Pascal
M. FERRILLO Maximilien
Mme GARCIA Sarah
M. KENDE Michael
Mme MARQUES Nadia
Mme MOTA Rose Marie
M. POTVIN Thierry
M. VERARDI Tiziano

Absents excusés

Mme MORGANELLA Cecilia, Secrétaire
M. MUÑOZ Ricardo, Maire
M. PESENTI Sébastien

Exécutif

M. CHAHLAOUI Skander, adjoint au Maire
Mme MALHERBE Sylvie, adjointe au Maire

Administration

Mme ROSET Martine, Secrétaire générale
Mme FEE Améline, procès-verbaliste

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 avril 2025
2. Communications du bureau du Conseil municipal
3. Communications du Maire et des Adjointes
Autorisations de construire
4. Rapports des commissions
5. Délibération 6/2025 relative à l'approbation des comptes et du rapport de gestion de l'exercice 2024 de la Fondation intercommunale de Pré-Bois
6. Délibération 7/2025 relative à l'approbation des comptes annuels 2024 et des crédits budgétaires supplémentaires 2024
7. Résolution 1/2025 relative au développement et à la réalisation du quartier des Houchettes
8. Propositions individuelles et questions

* * *

La Présidente du Conseil municipal sonne l'ouverture de la séance à 19h31 et souhaite la bienvenue à ses collègues et au public pour le dernier Conseil municipal de la législature. Absents, Mme Cecilia Morganella, M. Ricardo Muñoz et M. Sébastien Pesenti sont excusés. M. Michael Kende quittera la séance avant le point 5.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 avril 2025

La Présidente demande si ses collègues ont des commentaires à formuler sur le procès-verbal de la séance du 15 avril 2025.

Constatant l'absence d'observations sur le procès-verbal de la séance du 15 avril 2025, la Présidente soumet l'approbation de celui-ci au vote du Conseil municipal (au moment du vote, 12 conseillers municipaux sur 14 sont présents ; la Présidente n'exerce pas son droit de vote) :

Par 8 oui, aucun non et 4 abstentions, le Conseil municipal approuve le procès-verbal de sa séance ordinaire du 15 avril 2025.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

La Présidente remercie les conseillers municipaux pour leur participation à la sortie de fin de législature. Elle ajoute qu'une réponse a été donnée au courrier de Mme Girod lu lors de la séance du 15 avril 2025.

3. Communications du Maire et des Adjointes

3.1. Travaux SIG

(Communication de Mme Sylvie Malherbe, adjointe au Maire)

Les travaux SIG sur la route de Collex commenceront le 6 juin 2025. Les habitants de la commune ont reçu un flyer des SIG dans leurs boîtes aux lettres. Ce flyer figure sur le site internet et les réseaux sociaux de la commune. Une base de vie s'est construite provisoirement sur le terrain des Houchettes, car ce dernier se situe au plus près du chantier SIG.

3.2. Arrêt de bus Collex-Bracasset

(Communication de Mme Sylvie Malherbe, adjointe au Maire)

Le traçage du nouvel arrêt de bus Collex-Bracasset, décidé par l'OCT, les TPG et la commune, est provisoire, en espérant que d'ici 2026-2027, les quais définitifs en PMR pourront être installés.

M. Tiziano VERARDI demande à partir de quand l'arrêt de bus sera mis en effectif.

Mme Sylvie MALHERBE répond que les nouveaux horaires débutent le 18 août.

3.3. Remplacement Mme Vetterli

(Communication de Mme Sylvie Malherbe, adjointe au Maire)

Mme Isabelle Vetterli se fera remplacée par M. Pablo Pfeiffer. Mme Vetterli prend un congé sabbatique pour un an à partir du 1^{er} septembre. M. Pablo Pfeiffer rejoindra l'équipe à partir du 1^{er} juillet. Ils travailleront en binôme pendant deux mois afin de se mettre à jour sur les dossiers.

3.4. Autorisations de construire

La Présidente demande aux conseillers municipaux s'ils ont des questions concernant les autorisations de construire. Personne n'a de questions.

4. Rapports des commissions

La Présidente explique qu'en plus d'un rapport de commission, les présidents de certaines commissions effectueront un bilan de la législature, afin de mettre en avant le travail de commission qui est souvent oublié.

4.1. Commission Infrastructures

Rapport de M. Thierry Potvin, vice-président

« Le président de la commission Infrastructures ne pouvant être là ce soir, je vais d'abord présenter un rapport sur la dernière réunion de la commission.

La séance du 7 mai a porté entre autres sur des travaux prévus par le canton sur les routes situées sur le territoire de la commune, notamment les travaux sur la route de Collex cet été, qui entraînera des perturbations.

Il a aussi été question de l'installation de ralentisseurs – dits "coussins berlinois" – au niveau des travaux de construction en cours sur la route de Vireloup, de l'aménagement de la place de jeu du Petit Chevalier cet été et du problème des dégradations que subit régulièrement la cabine à lire. À ce propos, il a été suggéré que soit étudiée la possibilité d'installer une caméra de surveillance. »

Bilan de législature de M. Thierry Potvin, vice-président

« Je garde la parole pour passer au bilan de la législature qui s'achève en ce qui concerne la commission Infrastructures.

La nouvelle commission avait tenu sa première séance en septembre 2020 en finalisant les efforts menés au cours de la précédente législature sur le cheminement sécurisé entre le stade et le giratoire de Vireloup. Le projet a été réalisé au printemps 2022, à la grande satisfaction de tous, je crois.

Tout au long de ces cinq années, nous nous sommes penchés sur un sujet important qui venait d'une demande datant déjà de 2015 de la part d'une partie des habitants de Bossy qui avaient souhaité des mesures pour sécuriser et pacifier la route d'Ornex.

Je pense que vous savez tous de quoi je parle. Nous avons consacré de bonne foi beaucoup de temps et d'efforts pour parvenir à un projet qui puisse répondre aux besoins et aux attentes des Bossiotes, en particulier en

organisant des rencontres avec la population sur ce sujet en 2022 et en 2023. Malgré la prise en compte des contributions des habitants et des membres de la commission, le projet qui a été validé par le Conseil en mai 2024 a été rejeté par les habitants de la commune en novembre.

Le résultat du referendum a tout remis à plat, mais l'atelier de "co-construction" qui a été organisé à l'initiative de la commission le 5 avril dernier a compté avec une large participation d'habitants concernés et a permis de relancer la réflexion sur de meilleures bases pour trouver, au cours de la prochaine législature, des solutions efficaces et acceptables concernant la partie centrale de la route d'Ornex.

Nous avons par ailleurs travaillé au déploiement de davantage de bancs publics sur le territoire de la commune selon le principe "un banc un arbre". La commission continuera les travaux en vue de concrétiser rapidement ce projet.

La commission a aussi contribué en 2024 à un projet d'agrandissement du colombarium, dont les travaux se sont achevés récemment. Un nouveau règlement du cimetière est par ailleurs en cours d'élaboration.

Tout au long de la législature, nous avons porté notre attention sur le suivi de la mesure cantonale 12-46 sur la route de Collex pour l'aménagement d'une liaison de mobilité douce entre le Bois-Chatton et la route des Fayards. La commission s'est beaucoup inquiétée en particulier du projet de remplacer le rond-point de la pomme », au centre du village de Collex, par un carrefour. La commission restera vigilante sur ce point.

Notre attention s'est aussi portée, entre autres, sur les équipements communaux et sur le suivi de divers chantiers sur la commune et les moyens de mitiger les conséquences sur la population.

On nous a demandé de faire court alors je m'arrêterai là, mais comme je ne serai plus parmi vous après ce soir, je tiens à dire, à titre personnel, combien j'ai apprécié la bonne entente au sein de la commission entre tous les membres, quelle que soit leur appartenance politique, et je les en remercie. Je remercie aussi la responsable du dicastère pour l'Exécutif qui a fait un réel effort de transparence et de coopération avec les membres de la commission.

Je souhaite à tous une bonne continuation. »

4.2. Commission ad-hoc traitant de l'affectation de la laiterie de Bossy

Bilan de législature de M. Thierry Potvin, président

« La commission ad hoc sur l'affectation de la Laiterie de Bossy a été mise sur pied au tout début de la législature, présentant un rapport sur l'essentiel de ses travaux au mois de mai 2022, et recommandant au Conseil un crédit d'étude pour la rénovation du bâtiment le mois dernier.

Nos séances ont été principalement consacrées aux possibilités d'utilisation du bâtiment en s'appuyant sur plusieurs propositions pour son aménagement.

La commission a bien évidemment aussi porté son attention sur le projet visant à créer une zone de rencontre sur la route d'Ornex, les deux projets étant complémentaires pour la valorisation du centre du village de Bossy. La commission a également entendu des experts sur la valeur patrimoniale de l'ancienne laiterie.

S'agissant de la question de l'affectation du bâtiment, nos débats et un sondage réalisé en mai 2021 auprès de la population ont permis d'établir une liste d'activités pour son exploitation, parmi lesquelles la location de salles pour des fêtes privées, la présentation de produits du terroir, l'accueil des jeunes et des associations communales, la présentation d'expositions. La commission a souligné que ces affectations ne sont pas mutuellement exclusives et estime essentiel de veiller à ce que le bâtiment soit polyvalent, multifonctionnel.

La commission a aussi élaboré un cadre précis pour l'aménagement des pièces et des extérieurs du bâtiment, aboutissant à une résolution adoptée par le Conseil le 7 juin 2022, qui a constitué la base de l'appel d'offres auprès des cabinets d'architectes.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement les membres de la commission laiterie pour l'excellent travail réalisé au cours de la législature, ainsi que l'ensemble des membres du Conseil qui ont voté, le mois dernier, le crédit d'étude en vue des travaux de rénovation de la laiterie.

Je quitte donc mes fonctions avec le sentiment que notre commission ad hoc est parvenue à s'acquitter de sa tâche en franchissant une étape importante dans l'histoire de ce bijou patrimonial que constitue la laiterie de Bossy.

Je suis certain que le flambeau sera vaillamment repris pour assurer le suivi de ce beau projet.

Pour finir, en tant que représentant permanent de la commune auprès du Groupement des législatifs de la rive droite, j'invite les membres du Conseil à consulter son rapport de législature, qui sera disponible sur CMNet. »

Mme Odile TAHÉRI remarque que la page 4 de ce rapport mentionne une décharge bioactive de type C et non de type D-E. Elle demande s'il s'agit d'une erreur ou s'il est envisagé de déposer des déchets moins toxiques que ce qui était prévu à l'origine.

Mme Dorothea NOLL se renseignera, mais estime qu'il s'agit d'une erreur.

4.3. Commission Cohésion sociale et culture

Rapport de M. Maximilien Ferrillo, président

« Lors de la séance du 12 mai 2025, nous avons tout d'abord procédé à l'adoption du PV du 3 avril dernier.

Dans le cadre de la cohésion sociale, un point de situation a été effectué en ce qui concerne l'utilisation des espaces extérieurs au regard des tensions existantes entre les riverains de la Ferme Gindre-Constantin et le prestataire de service. Une attention particulière a été apportée en ce qui concerne les nuisances que cela pourrait occasionner et des limitations ont été introduites pour permettre une cohabitation respectueuse du bien-être de chacune et chacun.

Puis, un échange a eu lieu en ce qui concerne le rapport de la Fédération Genevoise de Coopération avec qui nous travaillons dans le cadre du soutien qu'apporte la Commune de Collex-Bossy dans des projets de développement. L'attribution de la subvention 2025 est en cours, à suivre. Enfin, nous avons été informés de plaintes concernant des incivilités qui se déroulent dans le préau de l'école. La mairie tente de remédier à cette situation en renforçant le passage de l'entreprise de sécurité d'une part et en tentant d'entrer en contact avec les protagonistes d'autre part. En cas d'insuccès la FASE déploiera son expertise terrain pour réguler la situation.

Concernant la culture, une modification de date a été opérée pour la dernière production du mois de juin afin que celle-ci ne se chevauche pas avec la fête prévue pour les 30 ans de l'école.

Enfin, le représentant de l'Exécutif a informé les membres de la commission que la partie culture de la commission et la partie manifestation de la commission Sports et manifestations allaient former une nouvelle commission pour la prochaine législature, laquelle se nommera Evénements. Tous nos vœux accompagnent cette nouvelle commission dans le respect du développement équitable de chacune des deux parties qui composent ladite nouvelle commission.

La séance s'est terminée avec les remerciements du président de la commission pour ces cinq années de collaborations.

Je vous invite à consulter le PV pour davantage de détails. Merci de votre attention. »

Mme Odile TAHÉRI demande à M. Skander Chahlaoui s'il a eu l'opportunité de sonder le personnel de la Mairie pour savoir si l'idée d'une commission Évènements serait acceptable de leur point de vue.

M. Skander CHAHLAOUI répond que, logiquement, rien ne s'oppose aujourd'hui à la création de cette commission.

M. Tiziano VERARDI demande comment cela se fait que la commission Cohésion sociale et culture ait reçu une plainte concernant des incivilités dans le préau.

M. Maximilien FERRILLO explique qu'il y a eu un dépôt de plainte qui a été discuté en commission Cohésion sociale et culture, mais que ce n'est pas la commission qui a traité la plainte.

M. Skander CHAHLAOUI précise qu'il est clair qu'il y a une réponse sécuritaire à amener à cette situation, mais qu'il y a aussi une réponse sociale à amener, afin d'offrir une alternative aux jeunes qui traînent dans le préau. Un accompagnement socio-éducatif doit se mettre en place, sinon le problème ne fera que se déplacer.

4.4. Commission Sécurité

Rapport de Mme Rose Marie Mota, présidente

« Lors de la séance du 15 mai 2025, nous avons tout d'abord approuvé le PV du 3 décembre 2024 (dernière séance).

M. Skander Chahlaoui nous a ensuite fait un retour sur le projet de stratégie du stationnement. Il nous a présenté un projet que la Mairie a envoyé à la fondation des parkings et pour lequel nous attendons une validation.

Ce projet d'importance sera évidemment suivi par la commission dans la prochaine législature.

Le frelon asiatique a été le sujet que nous avons traité ensuite. Nous avons convenu qu'une information devait être donnée à la population sur la marche à suivre en cas de découverte de frelons et/ou de nids (informer la Mairie) ou de piqure (appeler le 144).

Le troisième sujet était le taux d'activité du garde champêtre (qui nous avait au préalable transmis son rapport d'activité). Nous avons décidé qu'une présence sur la commune était nécessaire et qu'il fallait engager une deuxième personne, géographiquement plus proche, en plus du garde champêtre actuel.

Finalement, nous avons validé la donation d'ancien matériel des pompiers (casques, vestes, bottes) à une compagnie dans un pays qui en aurait besoin. »

Bilan de législature de Mme Rose Marie Mota, présidente

« Notre première décision importante pour la commune, en juin 2020, a été de valider le principe d'avoir un garde champêtre, ce qui a permis à la commune d'engager une personne compétente pour, entre autres, limiter les dégradations aux cultures et les décharges sauvages.

Un autre sujet important que nous avons traité dès le début de la législature est celui de l'extinction de l'éclairage nocturne dans certains secteurs de la commune (routes non cantonales), pour, notamment, favoriser la traversée de la faune. A cette réflexion, c'est ajouté la discussion autour d'Optima Lux (projet cantonal d'extinction d'éclairages publics sur les routes cantonales).

Nous avons également travaillé sur l'éclairage du chemin qui borde le stade, que nous avons validé. Malheureusement, ce projet n'a pas abouti (traité en Infrastructures).

Un autre sujet sur lequel la commission s'est penchée est celui de la présence accrue de la Police Cantonale dans certains points stratégiques. En lien avec ce sujet, la commission a discuté et validé la pose de caméras à certains endroits.

Une séance de sensibilisation FEU pour les membres du CM a été validée et organisée.

Dès le début de la législature, la commission s'est penchée sur la politique de stationnement. Déjà en 2020, nous avons anticipé des problèmes de « voitures ventouses » et du besoin de restreindre les horaires de stationnement sur les places publiques. Après de moultes débats, un projet de limitation de la durée de parking avait été validé

au CM, mais a été mis en pause à la suite d'une pétition portant notamment sur le coût du contrôle du parking. Nous avons repris la réflexion l'année dernière, vu les développements dans les autres communes (limitations de la durée, places bleues), l'augmentation des voitures ventouses et le projet Houchettes à venir. Nul doute que ce sujet occupera la commission dans les prochains mois.

La commission sécurité a durant toute la législature soutenu la Compagnie des sapeurs-pompiers (Compagnie 24). Nous avons rencontré chaque année son EM, notamment le commandant, avant chaque décision sur le budget et répondu, autant que possible à leurs demandes (remplacement de matériel, achat d'un nouveau véhicule, etc.). Nous sommes fiers de notre compagnie et la commission a toujours veillé à ce que leurs besoins soient pris en compte.

D'autres sujets ont été discutés durant la législature, notamment la possibilité de créer un parc à chiens, une étude sur la signalisation routière de la commune et ses impacts sur la commune (et corrections à apporter), des actions de sensibilisation à mener auprès des adolescents et jeunes adultes quant aux dangers de la route (au sens large), la sécurisation des trajets pour écoliers et la dépose « sauvage » des écoliers par les parents vers l'école, le projet Save à Life (intervention sans délai dans pour améliorer les chances de survie en cas d'arrêt cardio-respiratoire) et les PRU (lieux de rencontre d'urgence en cas d'événements/catastrophes naturelles). »

4.5. Commission Finances

Bilan de législature de M. Michael Kende, président

« Bonsoir à toutes et à tous,

Ça a été un vrai plaisir d'être président de la commission des Finances pendant ces cinq dernières années.

Comme vous le savez, notre rôle, c'est surtout de donner un préavis sur le budget chaque année, puis sur les crédits supplémentaires en cours d'année, de réfléchir ensemble à la stratégie pour les investissements futurs, et de vérifier les comptes de l'année précédente.

Il y a eu un moment un peu délicat il y a trois ans avec le budget, mais on a pu l'adresser ensuite grâce à une nouvelle approche, avec les commissions réunies. Et depuis, tout s'est passé de manière très fluide.

Ce qui a beaucoup aidé, c'est le travail en profondeur de toutes les commissions sur chaque demande de crédit, et aussi le fait que l'Exécutif travaille en détail pour proposer un budget qui répond aux besoins de la commune, tout en restant prudent.

Pour les comptes, c'est presque encore plus simple, surtout quand les résultats sont toujours bons. Pour les comptes 2024, qu'on va voter ce soir, on s'est réunis la semaine dernière et on a donné un préavis positif unanime. Pendant la séance, on a quand même posé pas mal de questions sur les dépenses — ce qui est tout à fait normal — et on a eu des réponses claires.

Les comptes montrent un excédent de 700'000 CHF, ce qui a permis de financer un amortissement supplémentaire de 500'000 CHF, ce qu'on a pu faire chaque année pendant ces cinq ans.

Alors un grand merci à tous les membres de la commission — Tiziano, Odile, Cecilia, Kate — et à notre vice-président Fred, aux autres commissions, au maire Ricardo — qui est aussi en charge des finances — aux adjoints, à notre comptable Yvan, ainsi qu'à Martine et à toute l'administration. Grâce à vous, ce rôle de président a été non seulement simple, mais aussi vraiment agréable.

Merci à tous. »

4.6. Commission ad-hoc traitant du périmètre des Houchettes

Rapport de M. Frédéric Betto, président

Durant la séance du 7 mai 2025, le sujet du IEPA a principalement été discuté. La bonne nouvelle que le département de M. Pierre Maudet entre en considération sur un IEPA plus petit a été reçue. S'ils sont votés, la commune aurait des budgets à partir de 2030 pour faire fonctionner le IEPA.

M. Ricardo Muñoz a ensuite présenté l'organisation qu'il souhaite mettre en place pour ce projet, étant donné son ampleur. Il y aurait une ou deux personnes dédiées pour travailler sur les Houchettes qui feraient le lien entre les différentes parties, l'Exécutif, les commissions et le Conseil municipal. M. Ricardo Muñoz a rédigé un profil et des interviews commenceront prochainement pour engager quelqu'un.

Le lien avec les travaux de la Chapelle a été discuté dans les divers, afin de trouver une manière d'intégrer les travaux dans le projet des Houchettes. Puis, la commission a été informée qu'une grande banque a donné son préavis pour suivre le financement de ce projet. Cela a amené à la résolution qui sera votée au point 7 de l'ordre du jour.

Bilan de législature de M. Frédéric Betto, président

« J'ai eu l'honneur de présider la Commission ad-hoc des Houchettes qui a débuté en novembre 2023.

A ce jour, 8 commissions ont eu lieu.

Étant donné l'importance du projet, par sa grandeur et son impact au sein de notre commune, tous les membres du CM étaient conviés à cette commission ad-hoc.

Lors des diverses séances, nous avons eu l'opportunité d'inviter plusieurs intervenants externes :

M. Favarger, économiste, afin de nous présenter les diverses versions du plan financier et les impacts de nos choix. Je pense plus particulièrement à la taille du parking par exemple.

M. Reich, avocat spécialiste des fondations immobilières, pour nous expliquer le fonctionnement et les différences entre une Fondation de droit public et une Coopérative.

M. Voirol, représentant de la BCGe, pour nous faire part de sa vision de banquier par rapport au projet des Houchettes, que ça soit au niveau du plan financier ou au niveau de l'emprunt.

M. Lavorel, maire de Troinex, pour nous partager son expérience dans les projets immobiliers d'envergure au sein d'une commune.

Les architectes pour nous présenter des plans mis-à-jour et des propositions quant aux différentes tailles de parking sous-terrain.

Grâce à ces interventions externes, et aux débats qui en ont suivi, nous avons pu prendre des décisions structurantes sur ce projet. Aussi bien au niveau de la taille du parking qu'au moyen de financement des Houchettes. D'ailleurs, la résolution que nous sommes amenés à voter ensuite reflète bien ces décisions.

Un grand travail a aussi été fait en interne pour présenter un projet de IEPA « réduit », qui permettrait aux personnes âgées de notre commune de rester ici tout en bénéficiant d'une structure de soutien.

Personnellement, en présidant cette commission, j'ai énormément appris, que cela soit au niveau du montage d'un plan financier, au niveau du financement, des différences entre une fondation, une coopération, du marché immobilier, etc.

Je remercie d'ailleurs tous les membres de cette commission pour leur participation active lors des séances.

Comme nous le savons toutes et tous, le projet des Houchettes est d'une grande importance pour notre commune et pour son développement. Grâce à vous, nous avons pu faire de grandes avancées et je suis certain qu'il sera mené à bien et de la meilleure façon possible. »

4.7. Commission Territoire

Bilan de législature de Mme Dorothea Noll, présidente

« Plan Directeur Communal

La commission a approuvé le Plan Directeur Communal (PDCOM). Pour rappel, il s'agit d'un document de planification qui définit les orientations d'aménagement d'une commune pour les 10 à 15 prochaines années. Il est obligatoire pour toutes les communes de plus de 1000 habitants dans le canton de Genève. Deux ateliers participatifs ont été réalisés afin d'inclure la population dans ces réflexions.

Décharges A et D

La commission s'est préoccupée des impacts des décharges de type A et D. Un suivi accru de ces dossiers a été mené et continue de l'être avec le soutien de Cecilia. Bien que ce sujet nous ait occupé en début de législature, il semble qu'en ce moment il n'y ait pas de nouveauté au niveau du Canton de Genève mais nous restons vigilants. Nous avons aussi voté une résolution contre la décharge prévue à Chavannes des Bois sur les bords de la Versoix.

Bracasset

La commission a donné un préavis négatif contre le déclassement de cette zone et de sa densification.

Éclairage public conjointement à la commission sécurité

Au niveau cantonal, le projet Optimalux sur les routes cantonales a été mis en œuvre. En parallèle, a été mis en œuvre le projet d'extinction partielle des lampadaires communaux pour réduire la pollution lumineuse et favoriser la biodiversité nocturne. Un retour mitigé de la population a été obtenu. Certains points problématiques identifiés seront corrigés prochainement.

Antennes 5G

La commission s'est opposée à l'implantation d'antennes 5G sur des parcelles communales et privées, en écho aux avis des communes voisines.

Développement du programme Eco'flex-Bossy

En collaboration avec la commission Cohésion sociale et culture et l'administration, on a développé le programme Eco'flex-Bossy. La commission a aussi favorisé le développement de subventions pour les panneaux solaires et les pompes à chaleur dans le cadre du programme éco 21 et a voté une résolution pour la réouverture des espaces de récupération les dimanches.

Plan directeur forestier

Ce plan vise à actualiser les orientations stratégiques pour la gestion des forêts de la commune, en tenant compte des nouveaux défis environnementaux et sociaux. L'ancien datait des années 2000. Les points principaux sont :

- Dialogue transfrontalier pour une gestion partagée.
- Surveillance accrue des incivilités, avec une sensibilisation des citoyens aux impacts environnementaux.
- Opposition à des zones sanctuaires restrictives, jugées difficiles à appliquer dans le contexte local.

Déchets de cuisine

La commission a mis en place la levée hebdomadaire de déchets ainsi que la levée des encombrants aux portes à portes deux fois par an.

Création de la commission ad hoc des Houchettes

C'est de la commission Territoire qu'émane la commission ad hoc des Houchettes qui est le projet du siècle pour la commune. »

4.8. Commission ad-hoc traitant de l'affectation de la Ferme Gindre-Constantin

Rapport de Mme Dorothea Noll, présidente

Lors de sa séance du 6 mai 2025, la commission a passé en revue le courrier évoquant les mesures de manière mensuelle. Pour rappel, le courrier du 26 novembre de Mme Forsyth fait office de ligne directrice et permet d'effectuer les différents suivis. Quelques adaptations du courrier mensuel ont été demandées avant de l'envoyer aux riverains.

Puis, les avenants au bail faits par la régie et soumis à l'exploitant ont été évoqués.

Le projet d'autorisation des exploitations des terrasses a ensuite été discuté. Ce règlement sera soumis à toutes les terrasses de la commune. Les divers sujets étaient les horaires, l'interdiction de diffusion de son et d'images, la sécurité des terrasses, la responsabilité de l'exploitant et non de la commune, les durées d'exploitation et le fait que ce règlement soit égalitaire pour toutes les terrasses.

Le rapport de l'acousticien qui avait été reçu la veille a également été évoqué. Vu la complexité du rapport, il a été demandé que l'acousticien vienne le présenter en commission. Cela se fera pendant la prochaine législature.

Ensuite, la commission a discuté des problèmes de stationnement et de la mise à ban des parkings des riverains. Ce projet est en cours de réalisation.

Enfin, le suivi des courriers rentrant a été évoqué afin de s'assurer que tous les membres de la commission aient le même niveau d'information.

Bilan de législature de Mme Dorothea Noll, présidente

« Rénovation et aménagement

La rénovation de la Ferme Gindre-Constantin avec pour objectif de conserver son caractère historique a débuté en 2021 pour s'achever au printemps 2024. L'inauguration a eu lieu le 20 avril 2024 et les travaux ont fini durant l'été 2024. Le projet comprenait la restauration de la charpente, l'aménagement d'une grande salle, la création d'espaces de restauration, de coworking et d'hébergement et un espace de jeux pour les enfants. Le coût final s'élève à environ 11 millions de CHF.

Exploitation des espaces

La Ferme Gindre-Constantin est exploitée pour diverses activités, notamment le coworking, le coliving, la restauration, l'espace jeu et des événements privés. Des ajustements ont été nécessaires pour répondre aux attentes des utilisateurs.

Relations avec les riverains

Rapidement avec l'exploitation, les relations avec les riverains se sont tendues, notamment en raison des nuisances sonores et des problèmes de stationnement que nous avons clairement sous-estimés. Des réunions ont été organisées pour discuter des préoccupations des riverains pour trouver des solutions. Les mesures prises se basent sur le courrier du 26 novembre 2024 de Mme Forsyth servant de fil rouge (signalisation parking communal, mise à ban des parking, réducteur de bruit, modification des informations sur les sites internet, réduction bruit pompe à chaleur, étude d'un acousticien, etc). En lien avec cette problématique, la présidente et le vice-président ont été à la rencontre d'un groupe de riverains afin de les entendre et de les écouter attentivement.

Bail, avenant et convention

Le suivi administratif et juridique a été marqué par des discussions sur les baux et les contrats avec les exploitants. Des ajustements ont été nécessaires pour répondre aux exigences légales et aux attentes des parties prenantes.

Règlement d'exploitation des terrasses communales

Fermeture à 19h le dimanche et 23h les autres jours ; interdiction de diffusion de musique et d'images sur les terrasses ; service de sécurité requis pour tout événement avec horaire spécifique. Le règlement s'applique à tous les établissements communaux pour garantir l'équité.

Communication et gouvernance

Nous avons essayé d'apporter des améliorations pour la communication entre les riverains, les exploitants, la Mairie et la commission. Des comptes rendus réguliers sont envoyés aux riverains chaque mois en lien avec le courrier qui sert de fil rouge. La commission espère avoir réussi à renforcer la confiance des riverains. »

4.9. Commission Sports et manifestations

Rapport de Mme Dorothea Noll, présidente

Lors de sa séance du 12 mai, la commission a passé en revue les différentes manifestations à venir, afin de préparer correctement le travail de la nouvelle législature. Collex-Bossy bouge se déroulera le samedi 24 mai. Le problème de trouver un gestionnaire du bar pour les promotions a été soulevé. Concernant la fête nationale, tout est en ordre. L'évènement Eco'llex-Bossy se déroulera en septembre. Un exploitant a été trouvé pour la fête de l'Escalade.

Concernant le sport, la commission a reçu une demande du club de judo pour une subvention pour un voyage des jeunes au Japon. La commission a répondu favorablement, afin qu'ils puissent participer à cette expérience.

Puis, la mise à disposition des infrastructures communales en faveur des différents clubs sportifs (ping-pong, zumba, pilates, foot) a été discutée. La salle communale est fortement sollicitée, mais des solutions ont été trouvées. Les BoxUp seront installées prochainement vers la cabane vers la déchetterie.

Enfin, le devenir de la commission, comme annoncé par M. Maximilien Ferrillo, a été évoqué.

Bilan de législature de Mme Dorothea Noll, présidente

« Plusieurs évolutions ont marqué le fonctionnement de cette commission, exigeant une certaine capacité d'adaptation et parfois des compromis.

1. Manifestations

Pour la partie manifestations, la commission s'occupe de la conceptualisation des évènements suivants, en espérant ne pas en avoir oublié :

- **Bonhomme Hiver**
- **Mérite communal**
- **Festival du film vert**
- **Collex-Bossy Bouge**
- **La rencontre citoyenne**
- **Promotions**
- **Fête nationale**
- **Eco'llex-Bossy**
- **Escalade**

2. Sports

Stade Marc Burdet (GISMB)

Bien qu'ayant un conseil consultatif dédié, les points traités étaient relatés en commission. Il s'agit du suivi intercommunal avec Bellevue, Genthod et Pregny-Chambésy. Nous avons eu des réflexions sur l'offre de diversification sportive, sur le fonctionnement de la buvette, sur le subventionnement du FCCB et sur l'élaboration d'un terrain synthétique. En ce qui concerne plus spécifiquement notre commune, nous avons essayé de faire entendre la voix de Lucas Bofill au sein du conseil consultatif.

Évènements sportifs

Collex-Bossy a accueilli la course pédestre du Tour du canton.

Piscine de Pré-Bois

Il s'agit d'un projet intercommunal porté par Meyrin. Des études sont en cours. Collex-Bossy participe financièrement selon une clé de répartition.

Autres activités sportives

La commission effectue le suivi du Judo Club, du tennis de table, du rugby et du projet de cours de self-défense pour enfants et adultes.

Cette commission disparaîtra lors de la prochaine législature. La partie manifestations migrera dans une commission « évènementiel » et la partie sports dans la commission « sports et cohésion sociale. »

M. Michael Kende, ayant annoncé et excusé son départ anticipé, quitte la salle.

5. Délibération 6/2025 relative à l'approbation des comptes et du rapport de gestion de l'exercice 2024 de la Fondation intercommunale de Pré-Bois

La Présidente soumet l'ensemble du texte de la délibération telle que lue par la Vice-présidente au vote du Conseil municipal (au moment du vote, 11 conseillers municipaux sur 14 sont présents, la Présidente ne vote pas).

COMMUNE DE COLLEX-BOSSY

D É L I B É R A T I O N

6/2025

Délibération relative à l'approbation des comptes et du rapport de gestion de l'exercice 2024 de la Fondation intercommunale de Pré-Bois

Vu le rapport de gestion, le compte de pertes et profits et le bilan de la Fondation intercommunale de Pré-Bois,

Vu le rapport de l'organe de révision BA Berney Associés Audit SA, chargé de la vérification des comptes de l'exercice 2024, du 5 mars 2025,

Vu le rapport des commissions « sports et manifestations » et des finances,

Conformément aux statuts de la Fondation intercommunale de Pré-Bois, du 12 mai 2020,

Conformément à l'art. 30, al. 1, let. i de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

Sur proposition du maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE

Par 11 oui, aucun non et aucune abstention, soit à l'unanimité de ses membres présents,

1. D'approuver les comptes 2024 de la Fondation intercommunale de Pré-Bois.

Dorothea NOLL, Présidente du Conseil Municipal

6. Délibération 7/2025 relative à l'approbation des comptes annuels 2024 et des crédits budgétaires supplémentaires 2024

La Présidente soumet l'ensemble du texte de la délibération telle que lue par la Vice-présidente au vote du Conseil municipal (au moment du vote, 11 conseillers municipaux sur 14 sont présents, la Présidente ne vote pas).

COMMUNE DE COLLEX-BOSSY

D É L I B É R A T I O N**7/2025****Délibération relative à l'approbation des comptes annuels 2024 et des crédits budgétaires supplémentaires 2024**

Vu que conformément à l'art. 30 alinéa 1 lettres d et f LAC, le Conseil municipal délibère sur les comptes annuels de la commune dans leur intégralité ainsi que sur les crédits budgétaires supplémentaires et les moyens de les couvrir,

Vu que l'art. 19 RAC précise que les comptes annuels se composent du bilan, du compte de résultats, du compte des investissements, du tableau des flux de trésorerie, et de l'annexe (dont le contenu est listé à l'art. 28 RAC),

Vu que l'organe de révision recommande l'approbation des comptes 2024 dans son rapport qui a été transmis au Conseil municipal,

Vu le rapport de la commission des finances,

Vu les articles 30, al. 1, lettres d et f, et 107 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, ainsi que l'article 20 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017,

Sur proposition du Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL**DÉCIDE****Par 10 oui, aucun non et 1 abstention,**

1. D'approuver les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2024 dans leur intégralité annexée à la présente délibération.
2. D'approuver le compte de résultats 2024 pour un montant de 5'182'112.41 F aux charges et de 5'381'632.58 F aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 199'520.17 F.
3. Cet excédent de revenus total se décompose de la manière suivante : résultat opérationnel de +699'520.17 F et résultat extraordinaire de - 500'000.- F.
4. D'approuver le compte des investissements 2024 pour un montant de 745'965.90 F aux dépenses, les investissements nets s'élevant à 723'816.90 F.
5. D'approuver le bilan au 31 décembre 2024, totalisant à l'actif et au passif un montant de 28'145'053.46 F.
6. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2024 pour un montant total de 159'422.31 F dont le détail figure à l'annexe 17 des comptes annuels joints à la présente délibération.
7. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

Dorothea NOLL, Présidente du Conseil Municipal

M. Frédéric BETTO explique au public que cela n'est pas simplement approuvé sans discussions. Le bilan et les comptes de résultats ont été présentés à la commission des Finances. Des explications ont été données sur les crédits budgétaires supplémentaires et sur les différences entre ce qui avait été budgété et ce qui a réellement été encaissé ou dépensé. Ces conditions permettent de présenter cette délibération qui a été préavisée favorablement en commission des Finances. Les résultats extraordinaires de 500'000 CHF représentent un amortissement extraordinaire qui avait été voté préalablement.

Mme Dorothea NOLL ajoute que le comptable communal est présent à ces séances de commission pour répondre aux questions plus en détails.

7. Résolution 1/2025 relative au développement et à la réalisation du quartier des Houchettes

La Présidente soumet l'ensemble du texte de la résolution telle que lue par la Vice-présidente au vote du Conseil municipal (au moment du vote, 11 conseillers municipaux sur 14 sont présents, la Présidente ne vote pas).

COMMUNE DE COLLEX-BOSSY**R É S O L U T I O N****1/2025****Résolution relative au développement et à la réalisation du quartier des Houchettes**

La commission ad hoc des Houchettes propose cette résolution au conseil municipal considérant que :

La partie de la parcelle 792 dite des Houchettes est une propriété communale.

La réalisation, en 2017, d'un concours de projet d'architecture en procédure ouverte au niveau international, portant sur la construction de logements sur la parcelle communale N° 792,

Le préavis favorable du Conseil Municipal, voté par délibération du 4 décembre 2017, concernant le projet de modification des limites de zones N° MZ 30061/514, sur le territoire de la commune de Collex-Bossy pour la création d'une zone ordinaire 4B sur la parcelle communale N° 792, lieu-dit « les Houchettes »,

La résolution votée le 4 décembre 2017 relative à la réalisation de logements à prix abordables sur la parcelle communale N° 792 ; lieu-dit « les Houchettes »,

La volonté de réaliser des IEPA sur cette parcelle,

La Délibération votée le 9 décembre 2019 par le Conseil municipal de Collex-Bossy relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de 2'600'000 F, destiné à financer la réalisation des prestations des phases 31 à 33 selon SIA 105, soit la réalisation d'un avant-projet et d'un projet de l'ouvrage des aménagements extérieurs jusqu'à la demande d'autorisation de construire pour la construction de logements, d'un IEPA (immeuble avec encadrement pour personnes âgées) et un parking souterrain, sur la parcelle communale N° 792 ; lieu-dit « les Houchettes »,

La loi n° 12289 votée par le Grand conseil le 7 octobre 2021 créant une zone 4B ordinaire avec la contrainte de l'application de l'article 16 LGL à 50 % du programme (50% de logements contrôlés par l'État),

Les études portant sur l'aspect financier et l'optimisation du projet présentées à la commission ad hoc,

Le choix de la commission ad hoc de réaliser un parking souterrain de 207 places en février 2025,

La volonté de la commission ad hoc de réaliser 21 appartements IEPA tenant compte du courrier du 29 avril 2025 de M. Maudet, Conseiller d'État, de subventionner ces IEPA à l'horizon 2030 sous réserve du vote du budget par le Grand conseil.

Au vu de ce qui précède,

LE CONSEIL MUNICIPAL**DÉCIDE**

Par 11 oui, aucun non et aucune abstention, soit à l'unanimité de ses membres présents, de renvoyer cette résolution à l'Exécutif communal avec les décisions suivantes :

1. Poursuivre les études jusqu'à l'obtention de l'autorisation de construire dans le cadre de la délibération votée le 9 décembre 2019 et des choix de la commission ad hoc
2. De réaliser les constructions prévues en tant que maître d'ouvrage avec un financement communal

Dorothea NOLL, Présidente du Conseil Municipal

Mme Odile TAHÉRI explique qu'elle a parfois émis des inquiétudes concernant la taille du projet et la charge de la dette lors des séances de la commission des Houchettes. Malgré tout, après réflexion, quand il s'agit de voter sur le moyen de financer ce projet, elle reste convaincue que partir en fonds propres est la meilleure façon de procéder. Il

serait dommage de priver la commune des revenus locatifs et du contrôle que la commune souhaite conserver sur ce projet.

Mme Rose Marie MOTA ajoute que plusieurs séances ont eu lieu avec des invités externes. Le cheminement de pensée des conseillers municipaux amène à cette résolution. Beaucoup de discussions ont eu lieu et beaucoup d'explications ont été données. Au fur et à mesure, les réponses demandées ont été amenées jusqu'à arriver à la conclusion que partir en fonds propres est la meilleure solution. Elle remercie le président et les membres de la commission d'avoir amené toutes ces réponses.

M. Frédéric BETTO affirme être satisfait de cette résolution, car il espérait en arriver là à la fin de cette législature. Il rappelle que le concept de cette résolution est de pouvoir avancer plus rapidement, car elle permet de continuer les travaux réalisés depuis 2023 sans devoir repartir de zéro avec une nouvelle législature. Évidemment, les tenants et aboutissants de tout ce qui a été discuté avec les intervenants externes seront expliqués aux nouveaux membres de la commission.

Mme Dorothea NOLL conclut que cela est effectivement un bel aboutissement. Avec la remarque de Mme Odile Tahéri, la commission peut affirmer que tous ses membres à l'unanimité partagent le même avis ce qui est bénéfique pour la suite du projet.

8. Propositions individuelles et questions

8.1. Séance de fonctionnement

(Question de Mme Odile Tahéri)

Mme Odile TAHÉRI demande si une séance de fonctionnement aura lieu.

Mme Dorothea NOLL répond que cela se fera avant le mois de septembre.

8.2. Remerciements

(Intervention de M. Frédéric Betto)

M. Frédéric BETTO souhaite, dans le cadre de son dernier Conseil municipal, remercier Mme Cecilia Morgarella, Mme Rose Marie Mota, M. Maximilien Ferrillo, M. Thierry Potvin et M. Skander Chahlaoui pour leur soutien, pour les débats, pour les discussions et pour tout le travail réalisé ces cinq dernières années. Il remercie toutes les personnes présentes et absentes pour toutes les discussions et tous les débats eus, toujours dans le respect. Il ne connaissait pas tout le monde, mais il a trouvé des personnes qui sont toutes impliquées dans leur commune, qui y sont attachés et qui y donnent de leur temps et de leur énergie. Il leur en remercie aussi bien en tant que conseiller municipal qu'en tant qu'habitant de Collex-Bossy. Il a appris énormément de choses, principalement la patience. Il a éprouvé beaucoup de plaisir à participer à toutes ces commissions. Il souhaite bonne suite à tous les conseillers et les remercie pour tout ce qu'ils font. Son seul conseil est de communiquer sur tout ce qui se fait.

8.3. Transmission procès-verbaux

(Question de M. Maximilien Ferrillo)

M. Maximilien FERRILLO demande si les procès-verbaux sont transmis aux personnes dont le nom est cité durant une séance de commission à laquelle ils ne participent pas.

Mme Dorothea NOLL répond que non, car cette personne est absente.

8.4. Remerciements

(Intervention de Mme Nadia Marques)

Mme Nadia MARQUES partage, dans le cadre de son dernier Conseil municipal, qu'elle est très contente d'avoir participé aux commissions et au Conseil municipal. Elle a rencontré de belles personnes durant cette législature. Le seul regret qu'elle a est le manque d'efforts au niveau de la communication. Elle remercie tout le monde.

8.5. Discours de fin de présidence 2024-2025

(Intervention de Mme Dorothea Noll, Présidente)

« Je vais essayer de faire court, car j'ai demandé que les bilans des commissions tiennent sur une page A4, mais comme je suis Présidente pour cette année, je peux me permettre un petit écart pour ce discours de fin de mandat. Rassurez-vous je ne ferai pas un bilan de la législature, car cela prendrait plus qu'une page.

Mon année de présidence touche à sa fin, tout comme cette législature 2020-2025, qui s'achèvera officiellement le 31 mai prochain.

Je tiens à remercier chaleureusement les Conseillers municipaux pour la confiance qu'ils m'ont accordée tout au long de cette année. Un grand merci également à l'Exécutif pour notre collaboration.

Je souhaite aussi en profiter pour remercier tous les employés communaux – qu'ils œuvrent à l'administration, à la voirie, à la conciergerie, au stade, dans nos champs ou sur nos passages piétons. Leur travail, souvent dans l'ombre, contribue à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre. Merci pour votre travail et votre efficacité.

Un remerciement particulier va également à nos jeunes procès-verbalistes, que l'on oublie parfois, mais qui accomplissent un travail remarquable pour retranscrire fidèlement nos échanges, même lorsque nos discussions partent un peu dans tous les sens. Merci à eux !

Cette année de présidence a été marquante à plusieurs égards. Pour la première fois dans ma « carrière politique », j'ai vécu un référendum dans notre village. Ajoutons à cela une année électorale, où tout le monde était sur le pont. Et pour finir nous avons aussi accueilli un nombre record de citoyens dans le public au Conseil municipal, avec des questions et débats prenants à gérer. Nous sommes loin de l'époque où il n'y avait que ma mère ou presque dans le public.

Je vais m'étendre un peu sur les deux premiers points.

Concernant le référendum, je parlerai pour moi : cette expérience m'a appris à quel point la communication peut parfois faire défaut et combien il est crucial de l'améliorer. J'ai eu l'impression qu'une partie importante des habitants n'était pas bien informée, ce qui a constitué un vrai défi, mais aussi une belle leçon. J'espère qu'elle aura été instructive pour d'autres également.

Quant à la campagne électorale, elle m'a réservée quelques surprises. D'une part, malgré les efforts des différents groupes politiques, il a été difficile de mobiliser les habitants pour les événements organisés. Cela reflète peut-être un manque d'intérêt, ou simplement un quotidien trop chargé. Peut-être qu'un événement commun réunissant tous les groupes pourrait être une meilleure piste pour l'avenir. À réfléchir pour dans cinq ans, même si d'ici là, beaucoup d'eau aura coulé sous les ponts.

D'autre part, j'ai parfois eu l'impression que l'importance des commissions était un peu oubliée. Il ne faut pas perdre de vue que c'est au sein des commissions que le travail prend forme. Certes, les idées peuvent venir de tel ou tel membre – qu'il s'agisse du local des jeunes, des événements culturels ou de la création d'un groupe WhatsApp communal – mais c'est grâce à la collaboration entre les membres de différents groupes que les projets avancent. Malheureusement, en période électorale, chacun veut tirer la couverture à soi, cela peut se comprendre.

Enfin, une pensée spéciale pour ceux qui ne seront plus parmi nous en juin. Je commence par les membres des autres groupes – sinon on me dira que je fais du favoritisme (désolée, Nadia et Kate, aujourd'hui les femmes passent après).

- **Thierry**, merci pour ta sérénité. Je crois t'avoir entendu élever la voix une seule fois, ce qui m'a d'ailleurs surprise. Ton calme et ta réflexion nous ont beaucoup apporté.
 - **Pascal**, discret mais précis, tu intervenais toujours au moment opportun. Je te revois encore en t-shirt ou short en plein hiver, à chaque fois tu me donnais froid... Tes abeilles seront heureuses de te retrouver à temps plein.
-

- **Fred**, dédicace spéciale, alias le beau gosse du Conseil municipal, tu as été un vice-président engagé et efficace pour les commissions Sports et manifestations et pour La Ferme. Nos échanges WhatsApp, parfois tardifs, ont été précieux. Merci pour ton soutien et tes conseils. Ne change rien, surtout pas tes chaussettes, toujours si originales !
- **Nadia**, habituellement discrète, tu deviens inarrêtable lorsque tu te lances dans tes tirades, maniant la prose avec l'élégance d'un Molière. Ton travail consciencieux et précis a été une véritable richesse pour nous, et ton sens de l'humour, souvent pince-sans-rire, a su égayer nos moments de travail.
- **Kate**, bien que tu sois arrivée tardivement, ton sourire et ton rayonnement ont été un véritable rayon de soleil. Même si nous avons peu travaillé ensemble en commission, ta présence a été un vrai atout.

Bonne continuation à vous tous, et pour respecter la tradition (vous savez combien j'y tiens !), je vous invite à partager l'apéritif. Merci ! »

* * *

La séance est levée à 20h43 pour donner la parole au public. Pour rappel, les interventions du public ne sont pas consignées dans le procès-verbal. Les questions doivent être d'intérêt général, la teneur des propos doit être respectueuse et la séance de questions est limitée à une durée de trente minutes. À l'issue de la séance de questions, la Présidente sonne la fin de la séance à 21h06.

La présidente du Conseil municipal :
Dorothea Noll

La vice-présidente du Conseil municipal :
Odile Tahéri

La procès-verbaliste :
Améline Fee
